



HORIZONS

LE MAGAZINE D'INFORMATION DU COLEACP ET DE SES PROGRAMMES PIP ET EDES - N°1 JUIN 2013

Formation

le Fair Training System,
le chemin le plus durable
pour renforcer les capacités

Haricots

kenyans:
une filière en danger?

Afrique de l'Ouest:

comment former des milliers
de petits producteurs de cacao?

UNAPAC

le signataire du

1000ème

protocole PIP

Former pour renforcer



Les réglementations se multiplient. Les normes s'actualisent. Les exigences du consommateur évoluent. Le climat change. Renforcer les capacités de nos bénéficiaires, c'est avant tout les aider à s'adapter à un environnement sans cesse mouvant. Nous devons leur permettre d'acquérir la capacité de réaliser cette adaptation. Cela passe, entre autres, par de la formation.

En matière de formation, notre objectif est clair: aider les cadres des entreprises agricoles et des organismes de sûreté alimentaire à devenir les acteurs de leurs propres choix. Nous voulons les amener à utiliser leurs ressources et à définir leurs objectifs, de manière à anticiper l'évolution des marchés qu'ils sollicitent.

Car les exigences des importateurs de l'Union européenne (et du reste du monde), ne se limitent plus au respect des normes et de la conformité des produits. Elles visent de plus en plus les conditions de production, notamment en matière de durabilité et d'éthique.

Pour nous, la qualité de la formation résulte autant de l'efficacité des méthodes pédagogiques que de l'excellence du contenu scientifique et technique ainsi transmis.

Sur cette base, nous proposons aux opérateurs ACP des outils qui leur permettent d'assurer eux-mêmes la formation de leur personnel et de leurs fournisseurs, et cela de manière autonome et durable. Ces outils ont été élaborés selon des méthodes pédagogiques évolutives, par des enseignants expérimentés.

Nous restons persuadés que chaque opérateur, du dirigeant à l'ouvrier, en passant par le cadre intermédiaire ou le fournisseur (le petit producteur), a un rôle à jouer pour assurer la qualité et la sécurité des denrées alimentaires. C'est pourquoi toutes nos méthodes et supports d'apprentissage sont conçus de manière à correspondre aux niveaux de qualification et aux besoins de chacun de ces maillons.

Au coeur de notre système de formation: des experts locaux, issus des pays ACP. Ils connaissent le terrain, ses problématiques, ses ressources. Nous avons tout de suite mis sur leur faculté à dégager des solutions de formation adaptées aux réalités locales. Certains de ces experts travaillent aujourd'hui au niveau régional, et même international. En participant au développement et à l'amélioration de nos outils et méthodes pédagogiques, ils garantissent l'excellence et l'accessibilité de ce que nous pouvons aujourd'hui appeler le FAIR TRAINING SYSTEM.

Je tiens à remercier toutes les entreprises, les organismes, les experts et les autres acteurs ACP qui ont participé à l'élaboration progressive de ce système de formation, et je vous souhaite une bonne lecture de ce premier magazine Horizons, dont le dossier est consacré à la formation.

Guy Stinglhamber
Délégué Général du Coleacp,
Directeur du PIP



FOCUS MARCHÉ: HARICOTS PAGES 14-16

Kenya: haricots et pois en crise de croissance



DOSSIER FORMATION PAGES 2-4

Le Fair Training System



DOSSIER FORMATION PAGE 5

Identifier les besoins en matière de bonnes pratiques

DOSSIER FORMATION PAGES 6-7

Capitaliser les besoins pour développer des méthodes de formation adaptées

DOSSIER FORMATION PAGES 8-9

Former et mobiliser des experts ACP

DOSSIER FORMATION PAGES 10-11

Inscrire les participants dans une démarche volontaire et continue

DOSSIER FORMATION PAGES 12-13

Démultiplier la portée et l'impact de la formation

Bruno Schiffers,
concepteur et responsable
du système de formation du COLEACP



ÉVÉNEMENTS PAGE 17

FOCUS FILIÈRES: CACAO PAGES 18-21

Cacao: des partenariats pour toucher les petits producteurs



PORTRAIT DE JEAN-MARIE SOP PAGES 22-23

L'instruit qui voulait être agriculteur

PAROLES PAGES 24-25



Le COLEACP est une association interprofessionnelle à but non lucratif qui œuvre au développement d'une agriculture durable. A la demande du groupe des Etats ACP, le COLEACP gère les programmes de coopération PIP et EDES. PIP et EDES sont financés par l'Union européenne. La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'UE. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du PIP, d'EDES et du COLEACP et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne. Photos : © COLEACP, © Aurélien Chauvaud, © Chris Saunders, © iStockphoto



Ce document est imprimé sur du papier 100% recyclé, avec des encres respectueuses de l'environnement.



Le Fair Training System

Le Fair Training System, c'est le système de formation que le COLEACP a mis au point depuis 2001 dans le cadre des programmes PIP et EDES. C'est un système qui vise à renforcer les compétences des bénéficiaires, afin que ceux-ci puissent réaliser leurs projets. Et cela de manière durable.





Le COLEACP garantit: la totale indépendance de ses experts formateurs par rapport aux fournisseurs de biens et de services, le respect de la confidentialité des informations auxquelles ils ont accès et l'excellence de ses approches, de ses méthodes et de ses supports de formation.

Pour que l'impact de la formation soit durable, elle doit amener les gens à maîtriser la complexité des matières prodiguées.

La formation n'est pas un but en soi. C'est un moyen. Un moyen pour permettre à la plantation, à l'exportateur, au service d'inspection, au laboratoire ou à la filière d'atteindre ses objectifs. Ces objectifs peuvent être commerciaux (accéder aux marchés européens, par exemple) ou qualitatifs (obtenir une certification, par exemple). Pour mettre ces objectifs à la portée du bénéficiaire, le COLEACP propose un éventail de services d'accompagnement, parmi lesquels on trouve la formation des cadres, du personnel et même, dans certains cas, des fournisseurs.

L'importance accordée à la formation est une caractéristique du COLEACP. Elle découle directement d'un de ses objectifs primordiaux: faire en sorte que l'aide qu'elle apporte soit durable, que ses bénéfices perdurent dans le temps et survivent aux programmes d'aides. Le meilleur moyen pour assurer cette pérennité, c'est l'apprentissage.

Accéder à la complexité

«Notre objectif est de faire des entreprises ou des organismes apprenants, explique Bruno Schiffers, concepteur et responsable du système de formation du COLEACP. Nous devons dispenser les capacités de faire ces choses complexes. Il faut que les cadres soient capables d'anticiper les problèmes, de les évaluer et de réagir de manière appropriée. Ils doivent pouvoir les communiquer à leur direction. Ils doivent pouvoir les expliquer à leurs collaborateurs, au personnel, aux ouvriers agricoles et aux petits producteurs. Cela va au-delà des bonnes pratiques, et c'est ce qui fait notre particularité. Nous agissons de manière à permettre au personnel d'intégrer la complexité des matières et à la maîtriser au profit des objectifs. Si on veut que l'impact de l'aide soit durable, il est indispensable d'amener les gens à cette complexité.»

C'est dans cette perspective d'apprentissage en profondeur que Bruno Schiffers, professeur à la faculté Agro-Bio Tech de Gembloux (Belgique), a construit le système de formation du COLEACP à partir de 2004, avec Guy Stinglhamber, aujourd'hui Délégué Général du COLEACP. Leur objectif était (et reste toujours) avant tout d'apporter aux bénéficiaires les compétences pour leur permettre de faire face à toutes les situations, aussi complexes soient-elles.

La complexité, c'est ne pas se contenter de montrer comment fonctionne un pulvérisateur et comment on dose le pesticide. Le COLEACP apprend au personnel de la plantation à identifier le ravageur, à prévenir sa prolifération, à déterminer le moment du traitement, à choisir le pesticide ad hoc, à le doser de manière à ne pas dépasser le taux de résidus légal, etc. La complexité, c'est ne pas se contenter de montrer comment remplir une fiche de traçabilité, mais d'expliquer, de montrer, de faire comprendre pourquoi il faut la remplir correctement. Il faut en effet que les procédés, les messages et les comportements ainsi distillés restent dans les esprits et soient ensuite véhiculés par ceux qui les ont intégrés.

C'est pour cela que le cours ex-cathedra est banni au COLEACP. «Notre but n'est pas seulement de communiquer du savoir, poursuit Bruno Schiffers, mais surtout du savoir-faire et du savoir-être, c'est-à-dire des comportements adéquats.» La méthode est donc basée sur l'étude de cas, sur l'expérimentation et sur des exercices pratiques. C'est le seul moyen d'aller au-delà de la compréhension pour entrer dans le domaine de l'apprentissage et de l'appropriation des matières prodiguées.

Renforcer les compétences

Cette logique de renforcement des capacités explique pourquoi la formation de-

vient rapidement un enjeu primordial lors des premières discussions qui se nouent entre le COLEACP et le bénéficiaire.

Du côté PIP, les experts passent l'entreprise en revue. Où en est-elle en matière de système qualité, de traçabilité, d'informatisation...? Si tout cela fonctionne déjà, sa direction veut-elle aller plus loin? Par exemple en intégrant un audit interne, pour évaluer et améliorer son organisation de manière permanente? Ou encore en créant un système de formation, pour pouvoir éduquer son personnel en interne de façon régulière...?

Du côté d'EDES, la demande se précise progressivement jusqu'à la signature d'un accord global, généralement avec le gouvernement. Cet accord désigne les filières et les secteurs que le COLEACP appuiera. C'est alors que les experts entament le travail avec les bénéficiaires directs, afin d'évaluer leurs besoins en formation.

Des deux côtés, l'analyse du COLEACP investigate aussi le contexte macroéconomique. Les entreprises et les organisations étatiques ne sont pas toujours conscientes de toutes les contraintes qu'elles doivent satisfaire pour accéder aux marchés européens. L'analyse des tendances du marché, des normes en vigueur et de leurs évolutions futures permet d'orienter l'aide qui peut être apportée.

Quand la décision est prise, le programme de formations est élaboré et se met en place (voir les pages suivantes). Au fil des années, de l'évolution des marchés et de celle de la situation des pays ACP, ce programme s'est adapté, enrichi, précisé. Il s'est également structuré autour de principes clairs (voir encadré), de méthodes d'apprentissage qui ont fait leur preuve et d'outils pédagogiques pratiques et efficaces. Un travail de perfectionnement qui est continuellement en cours.

Les cinq principes du Fair Training System

- La formation commence toujours par l'identification minutieuse des besoins du bénéficiaire en matière de renforcement des compétences. Ce diagnostic initial permet d'être en phase avec les projets du bénéficiaire et d'éviter les doublons avec d'autres programmes d'aide.
- Les besoins sont mutualisés par la cellule Formation, centralisée à Bruxelles, qui veille ainsi à adapter au mieux les méthodes et les outils pédagogiques en fonction de la cible, de la matière et des niveaux de compétences.
- Le PIP s'est attelé à remplacer au maximum l'expertise européenne par l'expertise ACP, cela afin de favoriser la connaissance du terrain, l'accessibilité, la maîtrise des coûts et la pérennité du renforcement des capacités.
- Les actions de formation s'inscrivent dans une démarche volontaire et continue, tant de la part du bénéficiaire que du COLEACP. La formation ne peut en effet porter ses fruits qu'à long terme.
- Le COLEACP cherche au maximum à démultiplier la portée et de l'impact de ses formations, par le biais de partenariats avec d'autres acteurs du développement, d'une politique de partage des connaissances et d'une adaptation des outils et des méthodes de formation à d'autres secteurs d'intervention.

Ces principes sont expliqués dans les pages qui suivent.

Les formations du PIP visent à renforcer les capacités des cadres des entreprises et des organisations.

Objectif:
les préparer à mettre en place des systèmes de gestion de la sécurité sanitaire, puis à assurer leur continuité.

Identifier les besoins en matière de bonnes pratiques

Le COLEACP part toujours des besoins du bénéficiaire. Pour accéder à un marché (et y rester), une entreprise ou une filière doit souvent renforcer les compétences de certains de ses acteurs. C'est là que la formation intervient.

«On part des besoins de l'entreprise, explique Emmanuelle Prunier, responsable de la cellule Formation du PIP. Toujours. Que ce soit pour un accompagnement complet ou pour une formation sur un sujet spécifique. Le formateur, que nous avons choisi en concertation avec l'entreprise, rencontre ses dirigeants et définit avec eux leurs besoins, en tenant compte de leur situation, de leurs objectifs commerciaux, de leurs obligations par rapport aux importateurs, etc.»



Une fois que le bénéficiaire a formulé sa demande et que l'accord général a été conclu, l'expert formateur du COLEACP identifie les besoins en formation de

l'entreprise ou de l'organisation. Il s'agit avant tout de repérer les déficits de compétences qui freinent l'entreprise ou l'organisation dans la poursuite de ses objectifs de marché: exporter vers l'Union européenne, obtenir une certification, produire bio, etc.

«Le premier pas que nous faisons avec le bénéficiaire se fait généralement lors des premières formations collectives auxquelles il est invité, explique Hilary Barry, responsable de la cellule Formation d'EDES. C'est vraiment de la sensibilisation. On y parle des principes fondamentaux de tout système de sûreté sanitaire des aliments. Après une formation collective, l'organisation, le laboratoire ou le service d'inspection repère plus facilement les compétences qui doivent être améliorées. Notre expert peut alors entamer une discussion approfondie avec les responsables et convenir avec eux d'un programme spécifique de formations et d'un agenda.»

Analyse et programme

Pour la mise en place d'un système de traçabilité, par exemple, l'expert du PIP identifie qui doit être formé: les responsables qualité, les responsables de production, les agents de champ, les chefs de stations de conditionnement, les responsables de l'encadrement des petits producteurs... Si l'entreprise veut aller vers le bio, il faut entre autres former les responsables à évaluer le taux d'infestation d'insectes, à identifier ces insectes, à déterminer le moment et le type d'intervention... L'expert n'oublie pas plus l'amélioration des bonnes pratiques agricoles: si, par exemple, les principes d'hygiène ne sont pas respectés lors de



Il s'agit avant tout de repérer les déficits de compétences qui freinent l'entreprise ou l'organisation dans la poursuite de ses objectifs.

la manipulation des fruits, cela annihile les efforts réalisés par ailleurs. Donc, il faut former le personnel à respecter les consignes d'hygiène: se laver les mains avant de manipuler les fruits, enlever les bagues et les bracelets pour ne pas les abîmer, etc.

Sur base de son analyse, l'expert élabore son programme de formation. Ensuite, il le présente à la cellule formation, basée à Bruxelles. Celle-ci le valide; elle est en effet garante que les méthodes d'apprentissage durable développées par le COLEACP y sont appliquées. Ensuite, elle aide l'expert à appliquer son programme, par exemple en le mettant en contact avec des experts spécialisés ou en lui fournissant des supports d'apprentissage. Le travail peut alors commencer.

Capitaliser les besoins pour développer des méthodes de formation adaptées

La cellule Formation du COLEACP mutualise les besoins exprimés par les bénéficiaires. Elle peut ainsi moduler les méthodes d'apprentissage en fonction du contenu et les adapter à chaque cible.



«Quelques entreprises nous ont demandé de leur apprendre à lutter contre la mouche des fruits, explique Emmanuelle Prunier, responsable de la cellule Formation du PIP. Nous leur avons envoyé des formateurs pour leur apprendre les différentes méthodes de prévention et de lutte: remuer régulièrement le sol, respecter une certaine taille des arbres, déterminer le taux d'infestation avant de traiter, etc. Mais le problème était commun à toutes les entreprises de la région. Nous en avons donc fait une formation collective de quatre jours. Chaque année au début de la campagne de la mangue, nous regroupons toutes les entreprises du pays pour leur donner cette formation. Et cela dans les quatre pays concernés. L'avantage est évident. C'est une économie d'échelle certaine.»

«Dans plusieurs pays, on nous interrogeait régulièrement sur l'ISO17020¹, explique Hilary Barry, responsable de la cellule Formation d'EDES. Nous avons alors commencé par former des experts pour qu'ils puissent prodiguer cette matière. Peu après, un service d'inspection camerounais nous a demandé une formation sur ce sujet. Nous lui avons envoyé un de nos formateurs. Ensuite, la même demande est venue du Sénégal et de Mauritanie. De ce fait, cette formation est devenue une formation collective standardisée de trois jours que nous donnons régulièrement à plusieurs organismes en même temps.»

L'objectif du COLEACP n'est pas de standardiser toutes les formations. Au contraire. L'expérience acquise depuis 10 ans lui permet de dégager la meilleure méthode pour renforcer les capacités ciblées. Dans certains cas, comme dans les exemples décrits plus haut, cela passe par une formation collective. Parfois, d'autres méthodes doivent être appliquées. De manière générale, la formation collective est très utile pour une approche globale. Mais il faut ensuite aller en profondeur, via une formation particulière. Celle-ci peut se donner sous forme de formation spécifique ou individuelle, de coaching, d'auto-apprentissage, d'apprentissage à distance, etc.

Du collectif à l'individuel en passant par le spécifique

Par exemple, pour installer un système d'audit interne dans une plantation, le COLEACP commence par une formation collective de trois jours. Objectif: faire comprendre en quoi cela consiste et expliquer le rôle de l'auditeur. Si la

plantation décide de mettre l'audit interne en place, le COLEACP forme le personnel à intégrer ce système. Pour cela, le formateur doit travailler sur les documents de l'entreprise et sur ses pratiques. Cela doit se faire sur place, via une formation spécifique (pour le personnel), et même une formation individuelle (pour le futur auditeur).

C'est ici qu'on aborde une autre force du COLEACP: l'adaptabilité. On n'enseigne pas de la même manière à des cadres ou à des petits producteurs. Sur un même sujet, le COLEACP adapte le contenu, les outils et la méthode en fonction du public ciblé. De la même manière, les formations collectives, pourtant standardisées et reproductibles, sont adaptées aux filières et aux régions concernées. Les formateurs locaux doivent en effet les customiser en fonction de leur public, particulièrement au niveau des exemples. Pas question de parler de haricot si la formation est destinée à des acteurs de la filière cacao...

Des outils de formations adaptés

Les manuels de formation

Les manuels de formation - 12 pour le PIP, 100 cahiers techniques (12 thèmes) pour EDES - rassemblent, sous une forme vulgarisée et synthétique, les connaissances techniques relatives aux différentes thématiques des deux programmes: hygiène et sécurité sanitaire, traçabilité, agriculture biologique, etc. pour le PIP; analyse et gestion des risques, contrôles, inspections, etc. pour EDES. Ils sont prioritairement destinés aux experts formateurs. Ces manuels sont le référent des cours de la plateforme de formation en ligne.



On n'enseigne pas de la même manière à des cadres ou à des petits producteurs. Sur un même sujet, le COLEACP adapte le contenu, les outils et la méthode en fonction du public ciblé.

Les guides d'application

Les guides d'application traduisent de manière concrète les éléments théoriques des manuels de formation. Ceux-ci y sont transposés sous la forme de mesures concrètes et de bonnes pratiques. Ces guides sont destinés aux cadres intermédiaires qui doivent instruire le personnel. Ce sont des documents pratiques et illustrés.

Les brochures

Les brochures didactiques présentent les consignes de bonnes pratiques agricoles à communiquer aux ouvriers et aux petits producteurs: usage de pesticides, hygiène en production et en emballage, durabilité, responsabilité, etc. Ces consignes sont illustrées et traduites dans les langues locales. Les brochures sont destinées aux responsables de l'encadrement des ouvriers et des petits producteurs. Ce sont également des outils d'auto-apprentissage, qui permettent aux apprenants de se remémorer les instructions.

Les guides pédagogiques

Les guides pédagogiques du PIP sont des outils de formations. Ils proposent des plans de formation découpés en séquences. Pour chaque séquence, le guide détaille les objectifs et propose des supports de formation, indiquant même le moment de leur utilisation. Le timing est donné à titre indicatif, pour permettre d'évaluer correctement les temps de questions et de pauses. Ces guides sont des outils destinés aux formateurs, aux experts ou aux cadres d'entreprises.

1. Norme de fonctionnement qualitatif et indépendant pour les organismes d'inspection.

La formation collective est très utile pour faire un premier passage, mais il faut que la formation en entreprise prenne la suite pour aller plus en profondeur.

Tous programmes confondus, le COLEACP prodigue plus de 320 formations par an, un tiers étant collectives et deux tiers spécifiques.

Les livrets pédagogiques

Chaque livret fixe les objectifs pédagogiques que le formateur doit atteindre à la fin de la formation et présente les messages clés à faire passer aux apprenants. Les thèmes de formation sont traités en deux ou trois feuillets et correspondent aux chapitres des manuels de formation. Ces livrets aident le formateur à «faire le tri» des informations qu'il trouve dans les manuels. Ils sont utilisés lors des formations collectives et lors de certaines formations en entreprise. Ils sont destinés aux formateurs.

La plateforme de formation à distance

En 2012, le COLEACP a lancé la plateforme de formation à distance du PIP (e-learning), réservée aux bénéficiaires. Cette plateforme prodigue des cours sur l'hygiène alimentaire, la lutte chimique, la gestion des risques, la production éthique, la protection des cultures, la différence entre réglementation et normes privées, les bonnes pratiques phytosanitaires et la traçabilité. Au terme de chaque parcours, la plateforme propose des tests de certification permettant de vérifier que les contenus sont maîtrisés. Cette plateforme d'e-learning contribue à une large diffusion du matériel pédagogique.



Des outils adaptés aux différents publics

Si les cadres et les managers ont un certain niveau d'instruction, ce n'est pas souvent le cas du personnel ouvrier et des petits producteurs. Peu ou pas scolarisés, ceux-ci sont rarement familiarisés avec les méthodes de l'apprentissage moderne. Les experts du PIP ont donc travaillé à la conception d'outils et d'activités qui leur sont adaptés et qui mettent l'accent sur le concret, le visuel et l'expérimentation.





DOSSIER FORMATION

Former et mobiliser des experts ACP

Véritables relais du COLEACP sur le terrain, les formateurs ACP garantissent aux entreprises agricoles et aux organisations de sécurité sanitaire un accès à des services de consultance hautement qualifiés. Et abordables sur le long terme.



Les experts formateurs reviennent régulièrement vers la cellule Formation pour faire part de leurs expériences, de manière à améliorer, adapter et développer le système d'apprentissage.



Diébénou Condé est ingénieur agronome. Son expérience au ministère de l'Agriculture de Côte d'Ivoire a fait d'elle une spécialiste du contrôle officiel. En février 2013, elle a séjourné deux semaines à Bruxelles dans le cadre du programme EDES. Elle y a suivi deux formations de formateurs, avec 11 autres participants francophones. A cette occasion, elle a appris à prodiguer deux formations: «Organisation des contrôles officiels» et «Réalisation des contrôles officiels».

La cellule Formation du COLEACP propose différents packages de formation de formateurs, choisis en fonction du profil et du niveau des personnes à former.

En mars, EDES envoyait Diébénou Condé au Burkina Faso. Mission: former des inspecteurs à optimiser la planification et la programmation des contrôles. Pour cela, elle les a fait travailler sur deux études de cas: la mangue (pour l'exportation) et le «poulet-bicyclette»¹ (pour le marché local). Sa connaissance pratique du contrôle et de la réalité locale a incontestablement contribué au choix de ces exemples pratiques... et à la réussite de cette formation. Diébénou Condé sera formatrice principale lors de sessions actuellement en préparation. Bientôt, elle participera à une formation de formateurs au cours de laquelle elle transférera à de futurs experts les compétences pédagogiques qu'elle a acquises via le COLEACP.



«Au fil des années nous avons fait en sorte de substituer au maximum l'expertise européenne par de l'expertise ACP, et cela pour des raisons évidentes de pérennisation,» explique Bruno Schiffers, responsable du système de formation du COLEACP.

Aujourd'hui, l'organisation peut compter sur un réseau de 300 à 400 formateurs ACP. Une large majorité d'entre eux a reçu une formation pédagogique. La difficulté de leur travail, c'est qu'ils doivent non seulement maîtriser la matière technique, mais également savoir comment faciliter son apprentissage. Cela fait appel à d'autres types de compétences, des compétences qu'il faut acquérir.

Proximité

«Les formateurs ACP connaissent les filières, explique Emmanuelle Prunier, responsable de la cellule Formation du PIP. Ils connaissent les entreprises. Ils sont mobilisables. C'est très important pour une entreprise de savoir qu'elle peut avoir recours à tel expert qu'elle connaît et qui connaît son organisation et ses objectifs... Et il y a évidemment une question de coût: c'est nettement moins cher d'utiliser une compétence locale que de faire venir un expert d'Europe.»

«On supprime le décalage culturel, poursuit Hilary Barry, son homologue chez EDES. Les formateurs ACP ont un grand impact sur les bénéficiaires parce qu'ils connaissent la réalité quotidienne des filières, les difficultés administratives... et cela leur parle énormément.»

Mais plus que tout, la présence de ces compétences sur le terrain met le renforcement des capacités à la portée des entreprises et des organisations. Nombre

de ces experts formateurs travaillent déjà directement avec certaines entreprises, en dehors du PIP et d'EDES.

«Ma collaboration avec le PIP a vraiment contribué à renforcer mon profil de prestataire de services dans le sous-secteur de l'horticulture, explique Anne Chepkoech, formatrice active au Kenya et dans toute l'Afrique de l'Est. Tant au niveau national que régional. Et ceci, je le dois aux compétences acquises au fil des formations et des programmes de coaching dont j'ai bénéficié. Je reçois à présent de nombreuses demandes pour toutes sortes de formations. C'est grâce au PIP que je suis aujourd'hui à même d'offrir tous ces services.»

De par leur proximité avec les bénéficiaires et leur implication dans le développement des outils pédagogiques, les experts ACP sont au cœur du système de formation du COLEACP.

Lorsque les contacts se prennent directement entre le formateur ACP et les bénéficiaires sans plus passer par les programmes, cela veut dire que le COLEACP a atteint ses objectifs. Le renforcement des capacités s'inscrit dans une dynamique locale. Ce qui est un gage de pérennité.

1. Le poulet-bicyclette est le poulet élevé localement et amené vivant sur les marchés, généralement pendu par les pattes à la barre du vélo.



Inscrire les participants dans une démarche volontaire et continue

Les actions de formation du COLEACP visent à renforcer en profondeur les compétences des apprenants et à changer durablement leurs pratiques. Cela demande du temps et un engagement continu de la part des bénéficiaires.





Les parcours d'apprentissage visent à améliorer durablement et en profondeur la connaissance des dirigeants, des cadres et des experts. Ils demandent du temps et un engagement réel de la part de l'entreprise ou de l'organisation bénéficiaire.

«Avec la formation, nous avons voulu travailler sur une dimension complémentaire au traitement technique des dossiers, explique Bruno Schiffers, directeur de la cellule formation du COLEACP. Nous avons voulu faire en sorte que les acteurs de l'entreprise ou de l'organisation que nous aidons puissent comprendre, décomplexifier, communiquer les problèmes auxquels ils sont confrontés. Bref, nous leur apprenons à devenir autonomes par rapport à leurs objectifs.»

Pour atteindre cet objectif ambitieux et garantir le caractère pérenne des matières enseignées, le COLEACP a développé des parcours d'apprentissage, et a défini, pour les différents métiers, un référentiel de compétences techniques et comportementales. Ces parcours visent à améliorer durablement et en profondeur la connaissance des dirigeants, des cadres et des experts. C'est pourquoi ils demandent du temps et un engagement réel de la part de l'entreprise ou de l'organisation bénéficiaire.

Relayer les messages jusqu'au bout

«Nous voulons que les cadres formés relaient les messages clefs et les bonnes pratiques dans leur entreprise jusqu'à l'ouvrier et au petit producteur, explique Emmanuelle Prunier, responsable de la cellule Formation du PIP. Pour rendre cela possible, notre manière de travailler a évolué. Nous faisons maintenant les choses en trois temps. Le premier temps, c'est la formation collective. Dans un deuxième temps, nous demandons à chaque cadre d'appliquer ce qu'il a appris dans son entreprise, afin qu'il se l'approprie réellement. Cette mise en pratique peut être appuyée par un formateur - c'est ce que nous appelons le coaching. Et dans un

troisième temps, nous débriefons avec les cadres, pour tirer les conclusions de cette expérience. Nous faisons cela de plus en plus régulièrement. L'avantage, c'est le renforcement de la personne formée, qui est positionnée dans son entreprise comme un formateur potentiel. C'est efficace, mais cela prend du temps. Les chefs d'entreprises doivent être intégrés dans ce processus, parce qu'ils doivent donner au cadre le temps et la possibilité de mettre en application les connaissances qu'il a acquises.»

Durant leur apprentissage, les experts qui participent aux sessions de formation de formateurs ne perçoivent ni honoraires, ni défraiements. Valorisés par le PIP, les efforts financiers volontairement consentis par les partenaires et les participants démontrent de leur engagement depuis le début du programme.

La démarche volontaire et continue est également une nécessité pour des raisons extérieures: les normes et les réglementations évoluent en permanence; de nouvelles tendances de marché mettent l'éthique ou l'environnement au centre des préoccupations du consommateur. Il faut donc former les protagonistes ACP à maîtriser ces nouvelles données pour que leurs produits soient toujours en mesure de maintenir leur part de marché. Ces évolutions exigent, elles aussi, un engagement continu et à long terme en faveur de la démarche formatrice.



Un principe d'amélioration constante

La démarche continue ne concerne pas que les bénéficiaires. Le COLEACP veille, lui aussi, à améliorer constamment l'efficacité, l'efficience et la durabilité de ses formations. Il faut en effet que ces formations assurent la bonne transmission des messages clefs (efficacité), l'amélioration de la performance des entreprises (efficience) et la modification en profondeur des comportements et des pratiques (durabilité). Dans cette perspective, les manuels, les brochures, les animations et les guides pédagogiques sont constamment revus, enrichis et actualisés. Les besoins des entreprises évoluent en même temps que l'évolution des contraintes et des tendances de marché. Pour chaque nouvelle thématique émergente, le PIP modifie ses parcours de formation et élabore de nouveaux outils. Le travail n'est donc jamais terminé.



Démultiplier la portée et l'impact de la formation

Les moyens sont limités, les défis immenses. Le COLEACP recherche donc les possibilités de démultiplier les effets de ses formations. A la clefs: synergies, adaptations et partages avec d'autres acteurs du développement.





Le COLEACP évite de faire des doublons par rapport à ce qui est déjà en place. La concurrence entre acteurs du développement est inutile et coûteuse.

Les méthodes et les outils pédagogiques du COLEACP ont été créés pour la filière horticole, dans le cadre du PIP. Il serait cependant dommage de ne pas en faire profiter d'autres filières similaires, comme le café, le thé ou le cacao. Leur finalité est de combattre la pauvreté et tous les moyens sont bons pour contribuer à cet objectif.

Le premier programme à bénéficier de cette démarche est naturellement EDES. Arrivé sous la houlette du COLEACP en 2010, ce programme a pu bénéficier immédiatement de la méthodologie pédagogique développée pour le PIP depuis 2001. On y retrouve d'ailleurs toutes les caractéristiques «COLEACP» décrites dans les pages qui précèdent: des itinéraires d'apprentissage complets, une combinaison de formations communes et spécifiques, un soin particulier apporté à la dissémination des messages clefs, etc.

Mais outre EDES, d'autres programmes de coopération ou des organisations internationales, voire même des prestataires indépendants, peuvent profiter des méthodes et des supports pédagogiques du COLEACP. Par exemple: la FAO¹, le CTA², la Banque mondiale, ou encore des ONG et des centres techniques des pays ACP.

Développer des partenariats

Le COLEACP utilise également les outils et les compétences d'autres organisations, dans le but d'éviter les doublons. C'est ainsi qu'il s'adjoint le concours d'organisations compétentes lorsqu'il s'agit de donner des formations sur certaines matières. En décembre 2012, EDES a organisé au Botswana une formation régionale de 5 jours sur le contrôle officiel en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé animale, dont les experts ont traité des normes internationales pour les produits animaux.

Des collaborations similaires existent entre EDES et des experts de l'Organisation internationale du cacao, de l'Organisation internationale du café, ou encore du South Pacific Committee, spécialisé dans le renforcement des laboratoires des Etats insulaires du Pacifique. De la même manière, le PIP utilise les outils de l'International Trade Center pour aider les entreprises ACP à s'y retrouver dans les différentes normes volontaires.

EDES a pu bénéficier rapidement de la méthode et des outils pédagogiques développés pour le PIP depuis 2001.

Dans le cadre du PIP, le COLEACP collabore avec d'autres projets ou programmes de développement (GIPD³, GIZ⁴, CUD⁵...). Il vise par ce biais à renforcer les capacités des formateurs qui travaillent au sein des structures-relais et des ONG, en contact direct avec les associations paysannes. Avec les méthodes et les outils du COLEACP, ces formateurs sont alors mieux armés pour diffuser les messages et les bonnes pratiques auprès des petits producteurs de la filière horticole ACP. L'impact de cette action peut avoir d'importantes retombées, jusque sur les marchés locaux.

1. Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.
2. Centre technique de coopération agricole et rurale.
3. Gestion intégrée de la production et des déprédateurs.
4. Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit.
5. Commission universitaire pour le développement.



Partager les informations

Outre son site Internet et sa présence sur les réseaux sociaux, le PIP a développé une plateforme d'apprentissage en ligne. La facilité d'accès à cette plateforme permet à d'autres grandes filières des pays ACP comme le cacao, le thé ou le café de bénéficier de l'expérience et des dernières avancées du PIP pour un impact socio-économique encore plus important.

training.coleacp.org



Kenya: haricots et pois en crise de croissance

L'Union européenne a renforcé le contrôle des importations kenyanes de haricots-princesses et de pois mange-tout. En cause: trop de résidus de pesticides. Le COLEACP participe activement au plan d'action pour permettre à la filière de sortir de cette crise.



Au Kenya,

50 000 familles de petits producteurs participent au développement de la filière horticole et en tirent un revenu annuel moyen conséquent d'environ 600 €.



Le contexte réglementaire

Les Etats membres de l'Union européenne (UE) doivent s'assurer que les denrées alimentaires végétales qu'ils importent respectent les niveaux légaux en matière de limites maximales de résidus (LMR). Si les contrôles qu'ils effectuent à leur frontière révèlent un problème récurrent, la denrée concernée est inscrite dans la liste des produits à risque¹. L'échantillon de contrôle passe alors à 10% du volume importé pendant 3 mois. Si le problème est réglé pendant cette période, l'échantillon de contrôle revient à 1% (situation normale). Dans le cas contraire, il est maintenu, voire augmenté.

Le contexte agricole kenyan

Au Kenya, au cours des dernières décennies, le succès des exportations de fruits et légumes a dynamisé le développement de la filière horticole. Sur les 10 dernières années, les exportations de haricots-princesses kenyans vers l'UE ont progressé de 75% (37 855 tonnes en 2012) et celles de pois mange-tout de 27% (5 327,6 tonnes en 2012). Pour sa plus grande partie, la production est assurée par des petits exploitants familiaux, sur des parcelles de quelques ares. 50 000 familles participent à ce développement et en tirent un revenu annuel moyen d'environ 600 €. Leur production est rassemblée par des exportateurs, soit directement, soit via des intermédiaires appelés «brokers».

Le problème

Depuis 2008, les contrôles de frontière effectués en Europe sur les lots de haricots-princesses et de pois mange-tout en provenance du Kenya ont révélé des dépassements de LMR. Plusieurs

pesticides étaient concernés, mais le principal est le diméthoate, un insecticide utilisé partout dans le monde pour combattre les larves de mouche mineuse, les thrips, les pucerons, les aleurodes, etc. Suite à ces dépassements, la Commission européenne a décidé en décembre 2012 de faire passer les haricots et les pois du Kenya dans la liste des produits à risque.

La situation actuelle

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les haricots et les pois du Kenya subissent un régime de contrôles accrus, portant sur 10% des volumes importés. Pendant les 4 premiers mois de l'année, le système d'alerte rapide de l'Autorité européenne de sécurité des aliments a enregistré 11 notifications de dépassements de LMR. La Commission européenne a donc décidé, en juin 2013, de maintenir l'échantillon contrôlé à 10%.

La santé humaine

Il faut savoir que, pour les substances actives en question, la réglementation UE fixe les LMR à un niveau proche de ce que les spécialistes appellent la limite de détermination, très en dessous du seuil toxique réel. L'analyse des données a heureusement pu démontrer que la grande majorité des dépassements de LMR constatés sur les haricots et pois mange-tout ne présentaient pas de risque immédiat pour la santé des consommateurs, car ils étaient bien en-dessous du seuil de toxicité aiguë ». Le COLEACP relativise donc la situation. D'autant que seule une dizaine d'exportateurs est concernée par ce problème, sur 134 licenciés.

Les causes environnementales

Ces dernières années ont été marquées au Kenya par une recrudescence des attaques de ravageurs et par des conditions météorologiques extrêmes, deux phénomènes que beaucoup d'experts associent au changement climatique. Pour pallier la diminution des rendements agricoles consécutive de cette situation, les horticulteurs augmentent les intrants de toutes natures, y compris les pesticides.

Les causes économiques

Les grandes et moyennes plantations gardent davantage le cap de la conformité de leurs produits. Les causes seraient donc plus à rechercher du côté des petits producteurs, qui ont une marge de manœuvre plus restreinte pour résister aux caprices de la nature et à la crise économique.

→ La pression sur les prix

- La crise économique que nous connaissons actuellement tire le prix des denrées vers le bas, alors que le coût des intrants ne cesse de monter. Les exportateurs, de même que leurs réseaux associatifs, réduisent leurs frais et diminuent l'accompagnement des petits producteurs. Lesquels reviennent à la lutte conventionnelle, moins chère mais plus risquée, souvent avec des pesticides de qualité médiocre, qu'il faut pulvériser en plus grandes quantités.

→ La pression sur les volumes

- Face à la demande croissante des acheteurs européens et en raison de la diminution des rendements, les exportateurs et les brokers s'approvisionnent en dehors de leurs réseaux de confiance, auprès de producteurs qu'ils n'ont ni le temps ni les moyens de former à un usage correct des pesticides.



Le défi: diffuser le renforcement des capacités prodigué au niveau des grandes et moyennes plantations le plus loin possible dans la chaîne d'approvisionnement, jusqu'aux petits producteurs.

Un défi d'envergure

Cette crise montre l'ampleur du travail qu'il faut encore accomplir pour que le renforcement des capacités prodigué au niveau des grandes et moyennes plantations et auprès des exportateurs puisse être relayé au plus loin dans la chaîne d'approvisionnement, jusqu'aux petits producteurs. Ce défi doit être relevé, pour que le modèle kenyan, qui a réussi à intégrer les petits exploitants dans la filière d'exportation et à moderniser son agriculture locale, continue à améliorer le niveau de vie des populations rurales.

Les conséquences

L'augmentation des contrôles aux frontières pose un problème financier: ils sont en effet à charge des importateurs européens qui reportent le coût chez leurs fournisseurs. Ils posent également un problème commercial: les marchandises sont immobilisées plus longtemps à la frontière; ce qui réduit leur vie en rayon et, forcément, augmente les invendus. Les haricots et les pois kenyans deviennent donc moins compétitifs et les distributeurs se fournissent dans d'autres pays. Conséquence: selon une étude interne du COLEACP, les exportations vers l'UE d'haricots et de pois kenyans ont diminué respectivement de 21% et 44% pour le premier trimestre 2013 par rapport au premier trimestre 2012. Les premières victimes de cette crise sont les petits producteurs, dont un tiers a déjà été exclu de la filière. Les ouvrières des stations de conditionnement paient également leur tribut à cette diminution d'activité.

Le plan d'action kenyan

Au Kenya, le Kephis² a pris la tête de l'Horticultural Competent Authority Structure, un groupe de travail composé de représentants des organisations concernées: le Kari³, la HCDA⁴, le PCPB⁵ et la FPEAK⁶. Ce groupe s'est adjoint l'appui d'intervenants internationaux, comme l'USAID et le COLEACP, afin de définir un plan d'ac-

tion pour sortir de la crise. Ce plan poursuit deux objectifs parallèles. Le premier: renforcer la formation à la lutte phytosanitaire dans tout le secteur agricole; le second: renforcer le programme national de contrôle et de suivi des résidus de pesticides. A long terme, le travail consiste à étendre et à maintenir le renforcement des capacités à tous les petits producteurs, particulièrement en matière de lutte contre les ravageurs et de respect des normes de traçabilité.

Les conséquences sociales de cette crise risquent d'être dramatiques: Les premières victimes en sont les petits producteurs et les ouvrières des stations de conditionnement.

Le rôle du COLEACP

Les réunions tenues avec les différents acteurs kenyans et internationaux ont permis de préciser le rôle que le COLEACP tiendra dans le cadre du plan kenyan.

→ Le PIP

- Avec la HDCA, le programme sera orienté vers l'amélioration de la traçabilité et vers le renforcement des capacités des inspecteurs. Avec le PCPB, le COLEACP participera à une campagne de sensibilisation à l'usage rigoureux des pesticides et travaillera à améliorer les homologations. Le PIP collabore également avec le Kephis pour développer un système de surveillance des ravageurs.

→ EDES

- Une convention a été conclue entre EDES et le Kephis pour améliorer le contrôle officiel. EDES aidera également le PCPB à améliorer le système de réglementation et de surveillance des pesticides. EDES travaillera aussi avec la HCDA.



Le rôle du COLEACP dans le plan d'action kenyan a été défini, en concertation avec les autres acteurs internationaux, de manière à travailler efficacement. Par exemple, EDES se concertera avec le Smap⁷ pour orienter les bénéficiaires vers l'une ou l'autre certification. Quant au PIP, il collaborera étroitement avec USAID, fortement engagée dans le soutien aux petits producteurs. Toujours à la recherche de synergies, le PIP s'est aussi rapproché de la SNV⁸ et de l'UNIDO⁹.

Et après ...

Le COLEACP participe sans ménagement aux efforts déployés pour sortir de cette crise. L'enjeu est important. Les petits producteurs kenyans peuvent rebondir en se dirigeant vers des modes de production plus agro-écologiques présentant moins de risques pour la conformité des produits... un créneau dans lequel le COLEACP a pris une position de pointe et peut apporter un savoir-faire précieux.

1. Annexe 1 de la Réglementation (EC) 1235/2012.
2. Service d'inspection phytosanitaire du Kenya.
3. Institut de recherche agronomique du Kenya.
4. Autorité du développement de l'horticulture.
5. Office des pesticides.
6. Association des exportateurs de produits frais du Kenya.
7. Standards & market access programme.
8. SNV - Netherlands Development Organisation.
9. Organisation des nations unies pour le développement industriel.



JED: le COLEACP y sera

Le COLEACP participe aux Journées européennes du développement (JED), organisées chaque année par la Commission européenne. Cet événement consiste en une succession d'ateliers réunissant de nombreux protagonistes de la coopération au développement: organisations internationales, ONG, entreprises, institutions politiques, organismes de la société civile, etc. L'objectif est de susciter le débat pour favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques, la réflexion et les contacts. L'année passée, le COLEACP y avait participé de manière active, en organisant un atelier très suivi sur le thème «Small farmers, big business» (www.smallfarmersbigbusiness.org), en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (UNIDO), la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) et la SNV Netherlands Development Organisation (SNV). Cet atelier traitait de la nécessité de favoriser la croissance durable du secteur agricole pour lutter contre la pauvreté. Comme l'année passée, le COLEACP compte apporter sa contribution active à la réflexion globale sur les enjeux du développement.

*Journées européennes du développement
Bruxelles (Belgique)
26-27 novembre 2013
Informations: <http://eudevdays.eu>*



WTO OMC

Aide pour le Commerce: le partenariat public-privé

Le COLEACP participe à un atelier sur le thème des partenariats public-privé organisé par le Standards and trade development facility (STDF), un partenariat entre la FAO¹, l'OIE², la Banque mondiale, l'OMS³ et l'OMC⁴ pour favoriser la mise en oeuvre des normes sanitaires et phytosanitaires dans les pays en développement. Cet événement se déroule dans le cadre de l'examen global de l'action «Aide pour le Commerce» de l'OMC. L'objectif est de faire le point sur les avantages et les implications des partenariats publics-privés dans le cadre de la mise en oeuvre des normes et des réglementations sanitaires des aliments et de susciter le dialogue entre les experts; le tout sur base d'exemples concrets. L'expérience du COLEACP dans ces matières est évidemment primordiale.

*Public-private partnerships
in a value chain context
Genève (Suisse)
9 juillet 2013
Informations:
<http://www.standardsfacility.org/>*



Le COLEACP fête ses 40 ans

Depuis 1973, le COLEACP aide les exportateurs et les producteurs ACP, ainsi que les importateurs européens à développer le commerce des produits agricoles avec l'Union européenne. Depuis toujours, le COLEACP, fort aujourd'hui de ses 354 membres UE et ACP, poursuit son credo: faire participer le secteur privé aux efforts de développement, en facilitant le commerce entre les deux régions. Il s'est montré en cela précurseur des politiques de coopérations actuelles qui visent à impliquer les entreprises dans le développement socio-économique des pays du Sud. Le COLEACP entend marquer ces quatre décennies d'un jalon à l'occasion des prochaines Journées européennes du développement, notamment en faisant le point sur les évolutions qui ont marqué son activité: la gestion des programmes PIP et EDES, la recherche de la pérennité du développement, l'extension des thématiques de développement du normatif vers le durable et l'éthique, etc.

Informations: www.coleacp.org

1. Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.
2. Organisation mondiale de la santé animale.
3. Organisation mondiale de la santé.
4. Organisation mondiale du commerce



Cacao: des partenariats pour toucher les petits producteurs

EDES construit un nouveau réseau de formateurs en appui aux filières cacao. L'objectif est d'assurer la conformité aux normes internationales des fèves et des produits semi-transformés. Cette réalisation arrive à point nommé pour répondre à un nouveau défi: respecter les limites maximum de cadmium.





La fixation de LM de cadmium entraînera des changements. Certains engrais sont plus riches en cadmium que d'autres; certaines variétés de cacao absorbent plus de cadmium que d'autres; certains sols contiennent plus de cadmium que d'autres.

Le programme EDES avance à grand pas dans les filières cacao, principalement en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Cameroun. Un guide sectoriel d'autocontrôle a été rédigé pour le Ghana, et va être transposé aux deux autres pays, en collaboration avec les associations professionnelles et les autorités compétentes. Ce guide identifie les bonnes pratiques et les dispositifs d'évaluation des risques que le secteur cacaoyer doit mettre en place pour garantir la conformité des fèves et des produits semi-transformés.

Ce guide est essentiel: c'est la base du travail de prévention des risques sanitaires et phytosanitaires qui va être développé par la suite. C'est en effet en fonction de ses constatations qu'EDES va orienter le contrôle officiel, le travail des laboratoires, l'encadrement réglementaire et, naturellement, les programmes de formations.

Petits producteurs et cadmium

En matière de formation, le défi principal de la filière cacao, c'est sa structure de production éclatée. Même s'il existe quelques plantations de grande taille, l'essentiel de la production est assuré par des petits producteurs, généralement regroupés en associations ou en coopératives.

«Une entreprise capable d'encadrer son personnel peut maîtriser les risques qui lui sont propres, par exemple en choisissant d'utiliser tel engrais ou telle méthode de lutte contre les ravageurs, explique Christophe Schiffers, directeur d'EDES. Par contre, quand on travaille avec les petits producteurs, ces risques sont plus difficiles à maîtriser et à contrôler. Dès lors, on va les engager à se diriger vers des pratiques agro-écologiques où les risques sont moins présents... et qui restent rentables.»



Après la conformité avec les teneurs maximales en HAP¹, les producteurs de cacao vont devoir relever un nouveau défi, celui des limites maximum (LM) de cadmium. Celles-ci sont actuellement en cours d'élaboration par l'Union européenne (UE). Ces LM porteront sur le produit fini, par exemple le chocolat ou la friandise. Elles concernent donc d'abord les transformateurs. Mais il y aura une conséquence directe pour les filières ACP: les acheteurs européens vont ajouter cette nouvelle exigence dans les cahiers des charges des exportateurs.

Respecter cette nouvelle donne impliquera des changements au niveau de la production. Certains engrais sont plus riches en cadmium que d'autres; certaines variétés de cacao absorbent plus de cadmium que d'autres; certains sols, notamment en zone volcanique, contiennent plus de métaux lourds, et donc plus de cadmium. Les choix qui vont être faits déboucheront sur la mise en place de nouvelles pratiques, de nouvelles méthodes, de plans de contrôle, d'analyses préventives par les laboratoires, etc. Les besoins en formation vont être importants.

Partenariats

«En matière de formation, nous avons l'ingénierie des contenus et de la méthode, mais pour la réalisation nous devons nous

appuyer sur des partenariats, tant sur le plan financier qu'organisationnel, poursuit Christophe Schiffers. On ne parle pas ici de former 300 cadres d'entreprises par pays, mais 300 cadres, plus 1000 à 2000 chefs de parcelles, plus, derrière eux, des dizaines de milliers de producteurs. Donc, pour toucher tout le monde, nous devons agir en partenariats.»

Pour les petits producteurs, les risques sanitaires et phytosanitaires sont plus difficiles à maîtriser. Dès lors, nous les engageons à se diriger vers des pratiques agro-écologiques où ces risques sont moins présents.

Au Ghana, le partenariat a été conclu avec la QCC², un bureau mandaté par l'Etat pour assurer la qualité de la production de cacao. En Côte d'Ivoire, EDES travaille sous la coordination du ministère de l'Agriculture, avec deux structures: le Firca³, chargé de gérer des programmes de développement agricole, et l'Anader⁴, un service d'appui au développement rural.



Supports de formation

Les supports de formation destinés à la filière cacao sont directement inspirés de ceux qui ont été développés pour les fruits et légumes dans le cadre du PIP. Pour ce qui concerne la formation des cadres et des experts, c'est la plateforme de formation à distance du PIP qui est privilégiée: les thématiques sont proches, de même que les niveaux de connaissances des bénéficiaires. Pour ce qui concerne la formation du personnel et des petits producteurs, il a par contre fallu adapter les animations pédagogiques du PIP aux particularités de la filière cacao, d'autant que certaines étapes du processus de production sont spécifiques, comme par exemple le séchage et la fermentation. EDES dispose aujourd'hui de 21 animations pédagogiques sur le cacao.

L'avantage des partenariats public-privé en matière de formation, c'est qu'ils permettent de transférer les méthodes et les supports COLEACP vers une expertise locale et d'assurer ainsi leur pérennité, au-delà de la durée de vie d'EDES.



Au Cameroun, les formations seront encadrées via le CICC⁵, l'interprofession des producteurs, et l'ONCC⁶, l'autorité publique de promotion de la cacaoculture. EDES a également conclu un partenariat avec l'ICCO⁷ pour travailler dans ces trois pays, ainsi qu'au Togo et au Nigeria. La recherche de partenaires n'est évidemment jamais clôturée. Des discussions ont ainsi lieu avec la CAOBISCO⁸.

Les formateurs sont choisis parmi les collaborateurs de ces partenaires. C'est avec eux que les programmes de formation sont élaborés. Au Ghana, 80 personnes ont déjà été formées, dans le cadre d'une action pilote. C'est sur base des enseignements de cette formation de formateurs que le COLEACP a décidé de créer des supports didactiques spécifiques (voir encadré). Le programme de formation est actuellement en cours dans chacun de ces pays.

L'avantage de ces partenariats, c'est qu'ils permettent de transférer les méthodes et les supports didactiques du COLEACP

vers une expertise locale et d'assurer ainsi leur pérennité, au-delà de la durée de vie d'EDES.

Pour former les dizaines de milliers de paysans de la filière cacao, EDES doit développer des partenariats avec des opérateurs locaux.

1. Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (Règlement CE 835/2011)
2. Quality Control Company.
3. Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricoles.
4. Agence nationale d'appui au développement rural.
5. Conseil interprofessionnel du cacao et du café
6. Office national du cacao et du café.
7. Organisation internationale du cacao.
8. Association des industries du chocolat, du biscuit et de la confiserie d'Europe.

EDES - Mode d'emploi

Dans le cadre de la filière cacao comme dans les autres filières, l'objectif d'EDES est de soutenir les efforts des exportateurs désireux d'investir le marché européen et/ou de s'y maintenir. Dans ce but, le programme aide les acteurs de la filière à fournir des produits conformes aux réglementations UE et aux exigences des acheteurs, que ces produits soient bruts (fèves), semi-transformés (beurre) ou transformés (poudre, chocolat). Le moyen, c'est de permettre à ces acteurs d'acquérir les connaissances et le savoir-faire nécessaires pour minimiser les risques de ne pas respecter ces normes internationales.

- Au niveau des entreprises (producteurs et exportateurs), il s'agit de développer la prévention et l'autocontrôle, de manière à amener les opérateurs à maîtriser les risques à chaque étape du processus de production.

- Au niveau de l'autorité compétente, il s'agit d'optimiser le contrôle officiel, en veillant à l'adapter aux efforts déjà faits par le secteur privé en matière d'autocontrôle: plus le producteur adopte et suit les bonnes pratiques adoptées dans le guide sectoriel d'autocontrôle, plus le contrôle officiel doit prendre cet effort en compte dans la programmation et la planification des contrôles et des inspections menées chez ces producteurs.

- Au niveau de la gouvernance, il s'agit de conseiller les pouvoirs publics en matière de réglementations, de normes, de structures de soutien, de services de contrôle, de financement pour veiller à la conformité des produits.

- Au niveau de l'ensemble de la filière, il s'agit de créer un système de communication qui maintienne une concertation permanente entre les parties prenantes: entreprises, services de contrôle, laboratoires, centres de recherche, associations de consommateurs, centres de formation, organismes normatifs, etc.





PORTRAIT DE JEAN-MARIE SOP

L'instruit qui voulait être agriculteur

Jean-Marie Sop, 49 ans, est le signataire du millième protocole d'entente du PIP avec un opérateur ACP. Il l'a signé en tant que représentant de l'Unité agropastorale du Cameroun, un groupement de petits producteurs qui veut développer ses exportations.



Le COLEACP a signé le 1 000^{ème} plan d'action PIP avec l'Unité Agropastorale du Cameroun en mars 2013. Objectif: plus de certifications Globalgap et Bio.



«Nous faisons travailler une centaine d'ouvriers. Nos membres ont envoyé leurs enfants à l'école et ont chacun une maison. C'est un accomplissement pour des gens qui étaient au départ des déçus de la vie...»

Rien ne prédestinait Jean-Marie Sop à devenir un homme de la terre. Certainement pas les mises en garde de certains proches, qui estimaient que le travail des champs n'était pas l'affaire d'un homme instruit. Et pourtant, ce diplômé en gestion de l'Université de Yaoundé est bel et bien devenu agriculteur, à Loum, dans la région du Littoral, où il vit aujourd'hui avec sa femme et ses quatre enfants.

En 1997, au sortir de ses études, il décide en effet de se lancer dans un projet horticole, avec 12 autres jeunes entrepreneurs. Certains d'entre eux possédaient des terrains familiaux dans la région de Loum. C'est là qu'ils fondent l'Unité agropastorale du Cameroun (Unapac), un groupement d'intérêt communautaire centré sur la production de fruits et de légumes.

«Nous voulions nous regrouper pour faire quelque chose de rentable et sortir de la crise économique, explique Jean-Marie Sop. Nous étions issus de tous les milieux et de toutes les formations. Ce qui nous unissait, c'était la volonté de faire quelque chose pour lutter contre la pauvreté.»

Ils créent une plantation, composée d'une parcelle commune d'une trentaine d'hectares et de parcelles individuelles de 1 à 5 hectares. La parcelle commune sert aux expérimentations et aux écolages, lorsqu'il faut par exemple se former à certaines techniques ou essayer de nouvelles cultures. Elle représente également une forme d'assurance, sa production permettant de compenser les

incidents de parcours de l'une ou l'autre parcelle individuelle.

Dès sa création, l'Unapac produit pour vendre. Principalement des ananas pour l'exportation. Petit à petit, la production se diversifie vers la mangue, le fruit de la passion, l'avocat, la banane pour l'exportation, ainsi que vers différentes cultures en rotation pour le marché local et national, principalement de la pomme de terre. C'est dans le contexte de cette diversification qu'une première collaboration se noue avec le PIP, en 2004. Celle-ci vise à améliorer la conformité des produits et permet, grâce aux salons, de développer des contacts avec des acheteurs européens.

Rester sur le marché européen

Depuis, l'Unapac s'est développée. Elle regroupe aujourd'hui 48 agriculteurs qui produisent 1300 tonnes par an. Quelques-uns suivent la norme Globalgap et trois se sont diversifiés vers le bio.

«L'essentiel pour nous est de pouvoir rester sur le marché européen, qui est de plus en plus difficile, explique Jean-Marie Sop. Mais nous sommes également soucieux de notre environnement, que nous voulons protéger. Nous voulons évoluer en tenant compte des lois de la nature et améliorer notre rendement pour augmenter nos revenus et le nombre de producteurs.»



En concluant un nouveau plan d'action avec le PIP, l'Unapac vise à appliquer la norme Globalgap à l'ensemble de la plantation et à amener davantage de membres vers le bio, principalement pour répondre à une demande d'acheteurs suisses. Elle entend également étendre son marché africain vers les pays voisins.

En se retournant vers le parcours de l'Unapac, Jean-Marie SOP reconnaît avoir réalisé un rêve, dont il tire une certaine fierté.

«Nous faisons travailler une centaine d'ouvriers, conclut-il. Nos membres ont envoyé leurs enfants à l'école et ont chacun une maison. C'est un accomplissement pour des gens qui étaient au départ des déçus de la vie...»

Un rêve qui lui a valu en 2010 d'être nommé officier de l'Ordre du Mérite agricole du Cameroun.

Interview par **Vincent Galuszka**



31 janvier 2013,
Bill et Melinda Gates

«A la Fondation Bill & Melinda Gates, nous reconnaissons que l'augmentation de la productivité agricole et la promotion d'une bonne nutrition sont des éléments indissociables pour réduire la faim et la pauvreté. Nous croyons que les problèmes cruciaux de la faim et de la malnutrition des femmes et des enfants dans les pays en développement trouvera une solution plus efficace si les secteurs de l'agriculture et de la nutrition travaillent ensemble.»

10 avril 2013, **Dacian Cioloș**

Commissaire européen chargé de l'Agriculture et du Développement rural

«La Communauté internationale a pris l'engagement de remettre l'agriculture au cœur de la politique de développement, notamment dans le cadre du G8 et du G20. L'Union européenne est mobilisée pour que le plan d'action mis en place dans le cadre du G20 soit appliqué de façon effective et qu'il implique également le secteur privé. Je reste impliqué dans ce processus de façon très active (...) Les acteurs de la chaîne alimentaire sont les premiers intéressés et les plus compétents pour développer cette chaîne, la tirer vers le haut, y compris les acteurs privés européens qui ont des compétences à faire valoir. Chaque acteur peut jouer un rôle important pour mieux intégrer le premier maillon, les petits producteurs, au sein des marchés locaux, régionaux et internationaux.»



10 avril 2013, **Andris Piebalgs**

Commissaire européen chargé du Développement

«Développer un secteur agricole viable et dynamique en Afrique est un défi du développement. Mais c'est aussi une opportunité de marché importante pour les entreprises - particulièrement les petits producteurs familiaux, qui, ensemble, sont les principaux investisseurs privés dans le secteur agricole africain. Pour que les agro-industries africaines puissent saisir un maximum d'opportunités dans le secteur agro-alimentaire, il faut qu'il y ait une transition durable de l'agriculture de subsistance vers une industrie agricole productive qui permette aux cultivateurs de participer à l'économie de marché.»



29 et 30 avril 2013,

Alhaji Muhammad Mumuni

Secrétaire-général ACP

«La mise en oeuvre complète des résultats de Rio+20 ne pourra être réalisée que si nous évoluons vers l'implication de toutes les parties prenantes (...). Il ne faudrait pas entreprendre le cadre général post-2015 en s'isolant du processus en cours pour réaliser les objectifs de développement du Millénaire en 2015. En fait, les deux processus devraient être fusionnés pour garantir que les questions de l'éradication de la pauvreté et du développement durable soient abordées avec une vision globale.»



30 May 2013, **Ban Ki-moon**

Secrétaire-général des Nations unies

Susilo Bambang Yudhoyono

Président indonésien

Le Groupe de personnalités de haut niveau établi par Ban Ki-moon, secrétaire-général des Nations unies, et co-présidé par Susilo Bambang Yudhoyono (président indonésien), Ellen Johnson Sirleaf, (présidente libérienne)

et David Cameron (premier ministre du Royaume-Uni) sur le Programme d'action en faveur du développement au-delà de 2015 (Post-2015 Development Agenda) a publié le rapport «Un nouveau partenariat mondial: éradiquer la pauvreté et transformer les économies par le biais du développement durable», qui établit un calendrier universel en vue d'éradiquer l'extrême pauvreté d'ici 2030, en respectant les promesses du développement durable. Ce rapport appelle le monde à se rallier à un nouveau Partenariat global, donnant à la fois un espoir et un rôle à chacun. Le président indonésien a déclaré: «En plus d'avoir pris des idées provenant de sources nombreuses et diverses, le fait le plus remarquable de ce rapport est que nous, membres et co-présidents de ce Groupe, avons été capables de nous élever au-dessus de l'intérêt national et d'aborder le Partenariat global et les problèmes du développement durable avec une vraie perspective universelle.»

*European Development Days 2013

**A decent life for all by 2030 –
Building a consensus
for a new development agenda**

**26-27 November 2013
Brussels - Tour & Taxis**

eudevdays.eu



web: www.eudevdays.eu - FB: www.facebook.com/eudevdays - Twitter: <https://twitter.com/#!/eudevdays>

***Journées Européennes du Développement 2013**
**Une vie décente pour tous d'ici 2030 – Construire un consensus
pour un nouvel agenda du développement**

